

le 9 november 2015

Présent(e)s: Viola & Adrien Caillier, Lindsay Ketsman, Philippe Grenier, Gaétan (absent)

Ordre du jour: branding - auriflammes - école - Équipe Verte - party de Noel - soufflé la neige - l'eau et les sours - amendement du mois de février

Lindsay - Philippe

Adopté

Que les minutes du mois de juin soit accepté tel que présenté

Philippe - Lindsay

Adopté

Lindsay a reçu une plainte qu'une cliente au sujet de la neige déposée sur son terrain. Qu'on approuve les changements des minutes du 23 février 2015.

Nous avons reçu un chèque du montant de 3030\$ de l'Équipe Verte.

Nous devons mettre une tondeuse à vendre. Lindsay s'informe sur les procédures.

Philippe nous informe que l'hydro sera débranché sur l'école. Adrien parlera à un individu intéressé dans le vieux bois. Si cela marche il devra suivre tous les étapes nécessaires pour assurer la sécurité de tout le monde. (cloture, etc).

Denis sera réponsable de déblayer la neige.

Adrien s'adresse à Lindsay pour un rapport complète pour l'eau et les sours.

Adrien reçu une estimée pour les auriflammes - Chaque auriflammes coutera 265\$ et la quincaillerie ce chiffre à 175\$ chacun. Nous avons besoin de 24 auriflammes.

Le party de Noel aura lieu le dimanche 13 décembre à 5:30 à l'Auberge de Saint-Léon. Richard sera invité pour reconnaître tout le travail qu'il fait au recyclage.

Philippe propose l'ajournement



Adrien Caillier, président


Viola Caillier, secrétaire